

Discours du Ministre

12^e édition du Sommet International de la Finance

Thème : Financer les Micros Petites et Moyennes Entreprises (MPME)

Le mercredi 27 avril 2022

Mesdames, Messieurs,

Chers participants,

1. Chaque année, le Sommet international de la Finance s'ouvre sur un espace de réflexions et de débats pertinents, capables de générer des solutions de financement innovantes pour le développement national. Il m'appartient, en ma qualité de Ministre de l'Économie et des Finances, d'adresser, au nom du Gouvernement, mes félicitations les plus vives et mes remerciements les plus sincères à l'ensemble des organisateurs de ce grand évènement pour les efforts colossaux qu'ils ont toujours su déployer et la somme de sacrifices consentis à la réussite de cette activité.

2. Cette 12^e édition qui rassemble ici, autour d'une même vision, des autorités politiques, des acteurs institutionnels, des entrepreneurs ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers d'Haïti, se doit, dans ses résultats, de porter un nouvel espoir. Un nouvel espoir, qui doit passer par la conception de nouveaux instruments de financement, susceptibles d'apporter des réponses idoines aux chocs multiformes qui ne cessent aujourd'hui d'affaiblir la résilience de notre population et qui risquent, à la longue, de plomber les élans de croissance de notre économie.

Mesdames, Messieurs,

3. Le Gouvernement est bien conscient de la gravité de la situation économique et financière du pays. C'est ici et maintenant, à travers cette nouvelle édition du sommet international de la finance, que le devoir nous appelle, toutes et tous, à mutualiser nos énergies et nos intelligences pour travailler à l'améliorer et à ouvrir, ce faisant, à notre communauté, l'horizon de meilleurs lendemains.

4. Financer les Micros Petites et Moyennes Entreprises (MPME) est certes un thème porteur, sur lequel nous devons aujourd'hui poser un regard autrement plus perspicace, de manière à identifier les problèmes réels, qui freinent la création et la croissance des Micro, Petites et Moyennes Entreprises haïtiennes afin de les soumettre à des solutions à la fois intelligentes et durables. Mais c'est aussi un objectif que nous devons envisager d'atteindre, en tenant bien compte des défis et des opportunités qui prévalent actuellement dans le contexte tant national qu'international.

5. Les années 2020 et 2021 ont été particulièrement difficiles pour le monde entier suite à la crise sanitaire du COVID-19, laquelle a eu un impact majeur sur l'économie mondiale. Le choc brutal produit par la pandémie et l'arrêt de la plupart des activités, ont plongé l'économie mondiale dans la récession en enregistrant un recul de -3,2% [FMI : WEO de juillet 2021], soit la contraction la plus forte enregistrée depuis les quarante dernières années. Les répercussions ont été surtout enregistrées sur la production et le commerce tant dans les pays avancés que les pays émergents et en développement.

6. Haïti, qui était déjà en proie à des crises sociopolitiques, était lourdement touchée par cette pandémie, en témoigne la détérioration de la croissance économique -3.3 et -1.8 en 2020 et 2021 respectivement. En effet, le choc provoqué par la crise sanitaire sur les finances publiques, a accéléré le creusement du déficit budgétaire en 2020 et 2021. Ceci s'explique par l'effet conjugué de la contraction du taux de pression fiscale et de l'accroissement des dépenses dans le cadre des efforts du Gouvernement pour atténuer l'impact de la pandémie. De même, l'incertitude économique générée par l'ampleur de la pandémie a entraîné un ralentissement des investissements privés incluant les investissements directs étrangers.

7. A côté de la crise sociopolitique affectant le secteur privé, la crise sanitaire a grandement contribué à la dégradation des activités économiques. Déjà la majorité des entreprises haïtiennes, est non seulement jeune mais leur niveau de productivité est aussi faible, d'une part, en raison des facteurs propres à chaque entreprise, tel qu'une faible capacité managériale, et, d'autre part, en raison de facteurs externes liés à l'instabilité politique, au manque d'accès à l'énergie et surtout au financement.

8. En 2020, le crédit intérieur accordé au secteur privé par les banques ne représentait que 9.7% du PIB, ce qui est nettement inférieur par rapport à la moyenne enregistrée dans les pays de l'Amérique Latine et de la Caraïbe, soit 59.78%. En effet, les entreprises haïtiennes particulièrement les Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dont il est question à travers ces assises qui se déroulent aujourd'hui, ont des contraintes de crédit qui constituent un véritable frein soit dans la continuité ou encore, à l'expansion de leurs activités.

9. Les MPME ont des difficultés pour accéder aux crédits bancaires du fait que la majorité d'entre elles fonctionnent dans l'informel. Néanmoins, les institutions de microfinance (IMF) et les Coopératives d'Épargne et de Crédit (CEC) apportent leur soutien à cette catégorie d'entreprises, avec une couverture limitée en raison du faible niveau de portefeuilles de crédits.

Mesdames, Messieurs,

10. Le développement des MPME est au premier rang des priorités du Gouvernement. Cela passe par la mise en place d'un écosystème d'appui aux Micros Petites Moyennes et Entreprises. Les mesures initiées par le Gouvernement visent à améliorer l'environnement des affaires, l'accès au financement et aux marchés et à renforcer les capacités des MPME. C'est dans cet esprit que le gouvernement d'Haïti, à travers le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et le support de la Banque mondiale, implémente le Projet d'emploi et de transformation économique du secteur privé (PSJET).

11. L'objectif de ce projet est de soutenir les MPME face aux crises socio politiques répétitives, la Covid-19 et le tremblement de terre du 14 août 2021 sur une durée de six (6) ans, par le truchement des programmes visant à augmenter la demande de main-d'œuvre, tout en soutenant la résilience et la croissance des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des chaînes de valeur par l'amélioration des services de développement des entreprises et l'accès aux ressources financières.

12. Dans le cadre du démarrage du PSJET, la priorité sera accordée aux entreprises évoluant dans les départements touchés par le séisme du 14 août 2021. Il s'agit pour le Gouvernement de soutenir ces entreprises à travers des services d'accompagnement et des facilités d'accès au financement.

Selon les estimations effectuées, le PSJET aura un impact sur 4 000 entreprises, et les principaux résultats incluent une résilience accrue de 51 000 emplois et la création d'environ 10 000 emplois. Il convient de noter que le projet soutiendra en particulier les entreprises dirigées par les femmes.

Mesdames, Messieurs,

13. C'est le moment pour moi de vous présenter d'autres initiatives du Gouvernement portant sur le Développement du Secteur privé en particulier les MPME, considérées comme moteur de la croissance et du développement de notre pays. A cet égard, le Plan de Relance économique Post Covi19 pour la période 2020-2023 identifie 5 secteurs pour la diversification et la transformation économique à savoir l'agriculture, le numérique, le tourisme, l'industrie et l'immobilier. A ce stade, nous avons entrepris plusieurs activités pour encadrer le développement de ces secteurs :

- ❖ *L'implémentation du projet de Création d'Opportunités avec la Société Financière Internationale, depuis février 2021 qui a pour objectif d'améliorer les services de suivi des investisseurs existants et la sensibilisation de nouveaux investisseurs dans le secteur de l'habillement et textile ;*
- ❖ *La mise œuvre du Projet d'accélération numérique dont l'objectif consiste à accroître l'accès à des services d'internet de haut débit et de jeter les bases d'une résilience numérique pour répondre aux chocs tels que le covid19 et les tremblements de terre ;*
- ❖ *La mise en place en 2020 d'un fonds de garantie pour les entreprises exportatrices de produits agricoles ;*

- ❖ *L'établissement du fonds d'électricité hors réseau d'Haïti au Fonds de Développement Industriel (FDI) qui vise à garantir des services d'électricité fiables et de qualité à partir des sources d'énergie renouvelables par le financement des fournisseurs d'accès à l'énergie commercialement viables et capables de produire ces services dans les zones rurales et périurbaines du pays ;*
- ❖ *La mise en place d'un fonds de garantie d'un montant de 500 millions de gourdes pour le Secteur de logement dans la péninsule Sud qui a été considérablement affecté par le séisme du 14 août 2021 ;*
- ❖ *L'élaboration d'une Stratégie Nationale de l'Economie Numérique qui définira les priorités et les objectifs pour permettre au pays d'exploiter pleinement les avantages offerts par la révolution numérique en vue d'accélérer la croissance et de créer des emplois.*

Mesdames, Messieurs,

14. Dans le cadre des efforts du Gouvernement pour améliorer le cadre macroéconomique, nous avons entamé des discussions depuis mars 2022 avec le Fonds Monétaire International en vue de la signature d'un programme de Référence (SMP). Nous sommes engagés à travers ce programme à mettre en œuvre des politiques qui rétabliront la stabilité macroéconomique et la croissance, renforceront la gouvernance et contribueront à une réduction de la pauvreté.

15. Il faut noter que le budget 2021-2022 qui est en cours d'élaboration, prendra en compte l'ensemble des mesures de gouvernance, fiscales et sociales qui découleront du SMP. Ainsi, le Gouvernement a pris toutes les dispositions pour que le budget 2021-2022 soit adopté en Conseil des Ministres au début du mois de mai 2022.

16. En parallèle, le Gouvernement s'active à mettre en œuvre des mesures sociales qui seront effectives dans les prochains jours jusqu'au mois de septembre 2022 (soit pendant les 5 prochains mois de l'exercice fiscal 2021-2022).

17. En matière de Gouvernance, il y a lieu de signaler les efforts qui ont été faits pour améliorer la transparence et la reddition de comptes via la mise en œuvre du décret du 05 novembre 2021 établissant l'obligation de présenter les informations permettant d'identifier les bénéficiaires effectifs des Marchés publics et des concessions. D'un autre côté, le Gouvernement entend poursuivre la révision des cadres réglementaires des principales institutions de contrôle à savoir l'Unité de Lutte Contre la Corruption, la Commission Nationale de Passation de Marchés et la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux administratif.

18. Je me réjouis du partenariat entre le MEF et le Group Croissance autour de l'organisation de cet événement. A cet égard, je m'attache à renforcer ce partenariat en vue d'assurer une meilleure diffusion des informations économiques au bénéfice de la population haïtienne. Je salue également l'implication du Group Croissance dans le renforcement du dialogue public privé sur les défis et les priorités de développement de notre pays.

Mesdames, Messieurs,

19.Enfin, j'espère vivement, que, la tenue de cette 12^e Edition du sommet international de la finance contribuera à identifier les multiples opportunités qui existent pour les MPME en Haïti ainsi que les formules d'actions concrètes permettant de relever les défis qui font obstacles à leur développement afin d'en faire de vrais instruments de création de richesses pour combattre la pauvreté et offrir ainsi à une forte majorité de nos concitoyens l'espoir de lendemains meilleurs.

20.Je vous remercie pour votre attention !